

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 28/02/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 30/04/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			du 01/01/2022 au 28/02/2023 (14 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (14 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	2 351 374		2 351 374	96,69	5 833	15,33	2 345 541	N/S	
Production vendue biens									
Production vendue services	80 372		80 372	3,31	32 219	84,67	48 153	149,46	
Chiffres d'Affaires Nets	2 431 746		2 431 746	100,00	38 052	100,00	2 393 694	N/S	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			8 501	0,35	42	0,11	8 459	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			2 440 247	100,35	38 094	100,11	2 402 153	N/S	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			313 700	12,90	49 000	128,77	264 700	540,20	
Variation de stock (marchandises)			-289 700	-11,90	-44 000	-115,62	-245 700	-558,40	
Achats de matières premières et autres approvisionnements					44 930	118,08	-44 930	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			734 309	30,20	63 634	167,23	670 675	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés			6 543	0,27	745	1,96	5 798	778,26	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations					150 694	396,02	-150 694	-100,00	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			14 634	0,60	6 384	16,78	8 250	129,23	
Total des charges d'exploitation (II)			779 486	32,05	271 388	713,20	508 098	187,22	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 660 761	68,30	-233 294	-613,08	1 894 055	811,87	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			49 230	2,02	1 313 915	N/S	-1 264 685	-96,24	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			49 230	2,02	1 313 915	N/S	-1 264 685	-96,24	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			27 722	1,14	26 897	70,68	825	3,07	
Différences négatives de change			15 362	0,63			15 362	N/S	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			43 084	1,77	26 897	70,68	16 187	60,18	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			6 146	0,25	1 287 018	N/S	-1 280 872	-99,51	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 666 908	68,55	1 053 724	N/S	613 184	58,19	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 28/02/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 30/04/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/01/2022 au 28/02/2023 (14 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (14 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			8	0,02	-8	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 502 395	102,91			2 502 395	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 502 395	102,91	8	0,02	2 502 387	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			12 110	31,82	-12 110	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 293 202	505,53	49 984	131,36	12 243 218	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 293 202	505,53	62 094	163,18	12 231 108	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 790 808	-402,61	-62 086	-163,15	-9 728 722	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-68 181	-2,79			-68 181	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 991 872	205,28	1 352 017	N/S	3 639 855	269,22
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 047 591	536,55	360 379	947,07	12 687 212	N/S
RÉSULTAT NET	-8 055 719	-331,26	991 638	N/S	-9 047 357	-912,35
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	2 178	0,09			2 178	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

FINANCIERE BIGARREE
Société par actions simplifiée
Au capital de 23.254.400 €
Siège social : 32 rue René Boulanger
75010 Paris
R.C.S. Paris n°821 429 628

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 JUILLET 2023

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2023

L'Associé unique,

Constate que le résultat de l'exercice clos le 28 février 2023 est une perte de 8.055.719 euros, et décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'Exercice : (8.055.719) €

Affectation :

- « au compte report à nouveau » : (8.055.719) €

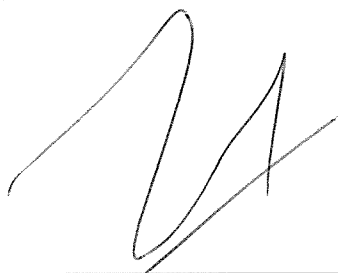
En conséquence de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 15.318.263 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique rappelle qu'au cours des trois derniers exercices les sommes distribuées sont les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2021	942.056 €	-
2020	635.456 €	-
2019	Néant	-

Fait à Paris,

Le 24 juillet 2023



Monsieur Thomas ZAEPPFEL,
Associé unique, Président

FINANCIERE BIGARREE
Société par actions simplifiée
Au capital de 23.254.400 €
Siège social : 32 rue René Boulanger
75010 Paris
R.C.S. Paris n°821 429 628

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 24 juillet ,

Le soussigné:

Monsieur **Thomas Zaepffel**, né le 11 février 1989 à Neuilly-sur-Seine (92), de nationalité française, demeurant 32 rue René Boulanger à Paris (75010),

Associé unique et Président de la société **FINANCIERE BIGARREE** telle que désignée en entête des présentes (ci-après « *la Société* »),

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Thomas Zaepffel a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2023 (ci-après « *l'Exercice* »).

Dans ce contexte et conformément aux statuts, il a établi le rapport de gestion sur lesdits comptes et a tenu l'ensemble des documents à la disposition de l'Associé unique.

II. A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2023;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2023;
3. Mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
4. Réduction du capital motivée par des pertes d'un montant de 8.055.719 euros par réduction de la valeur nominale de chaque action ;
5. Modification des statuts ;
6. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2023

L'Associé unique,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'Exercice, et du rapport de gestion sur les comptes annuels dudit exercice,

approuve les comptes annuels de l'Exercice tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne supportent en charge, aucune dépense non admise dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2023

L'Associé unique,

Constate que le résultat de l'exercice clos le 28 février 2023 est une perte de 8.055.719 euros, et décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'Exercice : (8.055.719) €

Affectation :

- « au compte report à nouveau » : (8.055.719) €

En conséquence de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 15.318.263 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique rappelle qu'au cours des trois derniers exercices les sommes distribuées sont les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2021	942.056 €	-
2020	635.456 €	-
2019	Néant	-

TROISIEME DECISION

MENTION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE,

L'Associé unique,

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

prend acte qu'aucune convention telle que visée par l'article susvisé, n'est intervenue au titre de l'Exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION*Réduction du capital social motivée par des pertes, par réduction de la valeur nominale*

L'Associé unique,

en conséquence de l'approbation des comptes de l'Exercice clos le 28 février 2023, et de l'affectation du résultat déficitaire au compte « report à nouveau »,

prend acte qu'il résulte desdits comptes une perte nette comptable de 8.055.719 euros, et

décide

- (i) De procéder à une réduction du capital social de la Société, motivée par des pertes, d'un montant de 8.055.719 euros, laquelle est affectée au compte « report à nouveau », lequel s'élève à 8.055.719 euros ;
- (ii) de ramener le capital social de la Société de 23.254.400 euros à 15.198.681 euros par réduction de la valeur nominale de chaque action passant de 100 euros à 65,358 euros.

CINQUIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

« **ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à 15.198.681 €. Il est divisé en 232.544 actions de 65,358 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

SIXIEME DECISION

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé unique,

donne tous pouvoirs à FORMALSUP, sis 100, rue Edouard Vaillant à Levallois-Perret (92), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 814 774 493 pour accomplir toutes formalités de droit.

* *
*

Fait à Paris,

Le 24 juillet 2023

DocuSigned by:

Thomas Zaepffel

68A287B6EAD1454

Monsieur Thomas ZAEPFFEL,
Associé unique, Président

Période du 01/01/2022 au 28/02/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 30/04/2023

Certifié conforme
du 01/01/2022
au 28/02/2023
(14 mois)Exercice précédent
31/12/2021
(12 mois)

ACTIF

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	628 880	226 659	402 221	2,28	402 221	2,01
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	470 244		470 244	2,67	470 244	2,35
Constructions	1 865 475	196 560	1 668 915	9,48	1 668 915	8,34
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	342 857	87 552	255 305	1,45	183 785	0,92
Immobilisations en cours					162 786	0,81
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	9 864 179		9 864 179	56,02	13 241 222	66,14
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	165 000		165 000	0,94	415 000	2,07
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	0,01	2 000	0,01
TOTAL (I)	13 338 634	510 770	12 827 864	72,85	16 546 173	82,65
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	402 700		402 700	2,29	113 000	0,56
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	46 430		46 430	0,26		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	173 466		173 466	0,99	81 902	0,41
. Autres	2 971 133		2 971 133	16,87	2 340 233	11,69
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	551 297	8 307	542 990	3,08	517 990	2,59
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	644 463		644 463	3,66	414 805	2,07
Charges constatées d'avance					5 048	0,03
TOTAL (II)	4 789 489	8 307	4 781 182	27,15	3 472 978	17,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	18 128 124	519 078	17 609 046	100,00	20 019 150	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 28/02/2023

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 30/04/2023

PASSIF	Exercice clos le 28/02/2023 (14 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 23 254 400)	23 254 400	14 417 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	119 582	70 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-8 055 719	991 638
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	15 318 263	15 478 838
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	536 532	2 785 234
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 719 284	1 751 747
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 967	3 250
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		80
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	2 290 782	4 540 312
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	17 609 046	20 019 150